



8 Place Malus
18000 Bourges
Tél 02 48 21 24 79
cgt.ud.cher@wanadoo.fr

L'URGENCE D'UNE RECONQUETE INDUSTRIELLE

JOURNEE INTERPROFESSIONNELLE DE MOBILISATION PARTOUT EN FRANCE, LE MARDI 21 MARS 2017 : RASSEMBLEMENTS, MANIFESTATIONS, GREVES

ETAT DES LIEUX

La Ministre du travail EL KHOMRI porteuse de la loi TRAVAIL, loi de tous les dangers, déclarait il y a un mois que « le redressement de notre économie est pleinement confirmé » passant sous silence la montée en flèche de la précarité, les 6,24 millions de personnes inscrites à Pôle Emploi et l'industrie toujours sinistrée.

L'industrie est en déclin, **depuis 2001 elle a perdu près d'un million d'emplois soit 25 % de ses effectifs** et la tendance actuelle est toujours à la baisse.

Entre 2009 et 2016 en France, **c'est 607 entreprises de moins**, la France importe 60 % des produits industriels en lien avec ses besoins.

Alors que gouvernement et patronat multiplient les opérations de communication sur la « nouvelle France industrielle » autour de la « Révolution numérique » et de « l'Industrie du futur », **les salariés restent plus que jamais confrontés à des délocalisations, restructurations** destructrices d'emplois, à la dégradation des conditions de travail, à la dévalorisation des qualifications, à la stagnation voire au recul des salaires, menés au titre de la sacro-sainte « compétitivité ».

LES CAUSES DE CE DECLIN

Elles sont identifiées et proviennent de choix politiques et économiques nationaux et européens.

L'industrie est au service de la finance, alors que cela devrait être le contraire. La France brade aux capitaux étrangers ses fleurons industriels comme ALSTOM, RENAULT, ARCELOR, ALCATEL, AREVA, NEXTER.

A chaque fois ce sont des centres de décision qui s'éloignent des salariés et des pouvoirs publics, un tissu industriel qui est mis à mal et une perte de maîtrise des technologies et de savoir-faire.

Le Medef et ses soutiens politiques de droite, du FN et de la social-démocratie ne cessent de cibler les

« CHARGES » des entreprises, le « COÛT du TRAVAIL » comme responsables de cette situation. Faux, ce sont les salariés qui, par leur travail, sont les seuls créateurs de richesses, lesquelles financent salaires, cotisations sociales, investissements et dégagent le profit.

La part sociale dans la production représente moins de 20 % du prix de revient (24 % pour la construction d'un avion, 3 à 4 % pour un téléphone portable). Elle a tendance à diminuer avec les exonérations de cotisations sociales et les multiples aides aux entreprises.

Les gains ainsi dégagés ne profitant ni aux salariés, ni à l'intérêt général, vont bien sûr grossir les profits et dividendes. **Depuis 2009, ces dividendes versés aux actionnaires sont passés de 5 à 25 %.** Les salariés sont loin d'avoir reçu la même augmentation !

Mais si le patronat, avec en tête les multinationales, peut sans souci développer sa stratégie, c'est **qu'il a un outil à sa disposition, l'Union Européenne, notamment avec le Traité de Lisbonne de 2007.**

Ce traité, par son **article 63**, stipule que : « **toutes les restrictions aux mouvements de capitaux entre les Etats membres et les pays tiers sont interdites** ». En clair, il permet aux entreprises qui veulent se délocaliser à l'étranger, c'est-à-dire vers des pays partout sur la planète, où la main-d'œuvre est "ultra bon marché" de dédouaner les gouvernements concernés de toute responsabilité alors que ce sont leurs représentants qui ont voté ce traité.

LA CGT PROPOSE, REVENDIQUE, LUTTE

L'industrie, socle d'une économie, doit servir la réponse aux besoins de la population quel que soit le pays, à commencer par l'énergie, l'eau, l'habitat et la santé ainsi que les secteurs des transports et de l'alimentation.

L'industrie du futur, le numérique : il faut investir pour moderniser les usines, anticiper les mutations technologiques qui ne doivent pas supprimer des emplois mais les transformer. **Le numérique doit**

servir au progrès social et ne pas être un outil au service du capital.

Le développement de l'industrie moderne suppose des services publics de qualité en matière d'éducation, de santé, de recherche, de transport, etc....

La CGT revendique une stratégie autour de plusieurs axes :

1 – Revaloriser le travail : l'augmentation des salaires et retraites, la reconnaissance des qualifications et diplômes, la réduction de la durée légale du travail à 32 heures sans perte de salaire, le retour dans un premier temps au droit à la retraite à 60 ans sans abattement, le droit à la Sécurité Sociale professionnelle, l'abrogation de la loi TRAVAIL, l'égalité salariale homme/femme.

2 – Accroître l'effort de recherche et d'innovation : 3 % du PIB en 5 ans pour la recherche et le développement, créer des fonds régionaux pour l'emploi, réforme de l'impôt sur les sociétés, plafonnement des rémunérations des grands patrons.

3 – Un développement industriel respectueux de l'environnement : la question énergétique est d'une importance stratégique, il faut mobiliser nos atouts dans le nucléaire civil, développer des énergies propres.

4 – Assurer le financement de la croissance : création d'un grand pôle public de financement du développement industriel et de l'emploi, créer un

Livret d'Epargne Industrie et Emplois intégrant l'actuel LDD (ex. CODEVI) et le Livret d'Epargne Populaire.

5 – De la démocratie économique et des droits nouveaux pour les salariés avec droit de veto des CE sur les projets de restructurations, les droits et pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs représentants syndicaux étendus.

Cet état des lieux, les causes de ce déclin, les revendications, les propositions que la CGT porte et présente aux salariés peuvent être critiqués, améliorés. Elles seront combattues bien sûr par le MEDEF et ses soutiens, la politique d'austérité étant propice à une exploitation plus poussée des salariés, créateurs de richesses.

La CGT lutte pour une société où les détenteurs illégitimes de la finance et des grands moyens de production ne soient plus en mesure d'imposer leur politique antisociale et réactionnaire.

Ses revendications pour l'industrie sont de nature à ouvrir des brèches dans cette politique nationale et européenne dévastatrice.

**LA CGT EST UN OUTIL A LA DISPOSITION
DES SALARIÉS ACTIFS ET RETRAITÉS.**

**PRENEZ-LE EN MAIN
ET ENTREZ DANS L'ACTION REVENDICATIVE
POUR CREER UN RAPPORT DE FORCES ET GAGNER.**

TOUS EN GREVE LE 21 MARS 2017

RASSEMBLEMENT

⇒ **BOURGES : A 10 H 30 - DEVANT LE MEDEF – Place Juranville**

⇒ **VIERZON : A 10 H 30 - FORUM REPUBLIQUE**

Bourges, le 13 Mars 2017

✂ _____

Bulletin d'adhésion

NOM : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

N° de téléphone : _____ Adresse électronique : _____

Union Départementale C.G.T. du Cher - 8, place Malus - 18000 Bourges

Tél 02 48 21 24 79 - Mail : cgt.ud.cher@wanadoo.fr

